



Le loup

*est-il dangereux
pour l'homme ?*

Le sujet que nous abordons ici est sans doute l'un des plus délicats qui soit, peut-être même à la limite du tabou au sein du mouvement de protection de la nature. Nulle critique à travers ces paroles car il est clair que la démesure de certains faits attribués au loup (et avec quelle absence de recul !) n'a pu qu'engendrer un positionnement radicalement opposé, pris en contre-pied des récits les plus farfelus. Pourtant, ce n'est pas servir le loup que de se laisser guider par l'émotion ou les motivations idéologiques (si louables soient-elles) qui brouillent –à notre insu– une saine approche de la relation homme-loup.

Comme nous le verrons à travers le résumé de l'important travail de recherche commandé par la LCIE (Large carnivore initiative for Europe), dans des cas exceptionnels, des attaques délibérées sur l'homme peuvent se produire dont les enfants sont les premières victimes. Nous comprendrons aussi pourquoi. Certains auteurs (Valente et Rossi à propos des travaux de L. Cagnolaro portant sur la période du 15^e au 19^e siècle en Italie du Nord') n'hésitent pas à dire que les attaques attribuées au loup étant dans le passé si peu remises en



ci-contre

Photographie de C. Joulot

page précédente

Photographie de C. Froidefond

question, elles constituaient une couverture idéale pour masquer un acte délictueux, un infanticide notamment.

Par ailleurs, ces chercheurs estiment qu'une attaque "accidentelle" sur l'homme, si elle aboutit et est suivie de consommation, peut alors être transmise à la meute et réitérée. C'est ce qui expliquerait un certain nombre de cas d'attaques répétées, très localisées dans le temps et dans l'espace, constatées dans certains pays.

Ensuite, Michel Patinaud nous mènera sur les traces de la bête du Limousin pour nous faire apprécier toute la difficulté qui accompagne l'examen des témoignages passés qui, toujours, doivent être appréhendés dans toute la complexité du contexte socioculturel de leur époque.

Avec François Moutou, retour sur le phénomène dans son ensemble et sur un article polémique paru en 2005. Si l'étude de la LCIE relative le très faible risque (si faible qu'il est qualifié de non quantifiable !) que représente le loup pour l'homme, François Moutou nous rappelle que son cousin domestique est responsable, bon an mal

an, de 200 000 morsures, seulement pour la France et... de quelques morts. Personne ne songe pourtant à proposer l'éradication des chiens ! Cela nous montre une fois de plus à quel point notre regard peut être partisan, à quel point nos réactions ne sont pas rationnelles : les morsures du meilleur ami de l'homme sont acceptées et banalisées (il fait partie de notre quotidien et ne nous fait pas peur). Alors qu'une attaque de loup, aujourd'hui en France, serait perçue comme une abominable agression et ferait la une de tous les médias (pensez ! le retour du sauvage dans notre société qui se veut civilisée).

Mais n'ayons crainte et promonnons-nous tranquillement dans les bois ! Les facteurs expliquant les attaques passées (quand elles étaient délibérées) ou actuelles en Inde, sont connus : carence en proies sauvages, forte réduction des milieux naturels occasionnant l'effritement de la structure sociale des meutes. Bref, tout le contraire de ce que nous vivons actuellement dans les Alpes.

* *In Predazione – il lupo è antropofago ?* G. Valente & L. Rossi.
Regione Piemonte parchi.

La peur du loup et les attaques sur l'homme

Traduction et résumé

Florence Englebert

En 2002, l'organisation Large Carnivore Initiative for Europe (LCIE) a commandé à un groupe de scientifiques internationaux, piloté par John Linnell, un rapport sur l'étude des cas d'attaques du loup sur l'homme rapportés dans la littérature et à l'échelle mondiale durant ces dernières centaines d'années.

C'est le résumé de ce rapport que nous vous proposons ici.

page suivante

Dans le passé, les attaques spectaculaires des loups enragés ont alimenté le mythe du loup tueur d'homme.

Photographie de R. Clerc

ci-dessous

Le risque pour un homme d'être attaqué par un loup est tellement bas qu'il est virtuellement impossible à quantifier.

Photographie de S. Milleville

Un large réseau d'information a été mis en place afin d'essayer d'identifier des cas récents, non publiés dans la littérature. Quant aux données historiques, elles sont très fragmentées et de qualité fort variable. Les chercheurs ont donc retenu les cas qui permettaient de prendre appui sur une documentation écrite contemporaine, ce qui a exclu les cas basés uniquement sur la tradition orale. D'autres cas mal documentés doivent être traités avec beaucoup de prudence mais il ne fait pas de doute, qu'en de très rares occasions, des attaques sur l'homme se sont produites.

Trois types d'attaques sont différenciées :

- Les attaques par des loups enragés :

Elles représentent la majorité des cas. Les loups ne constituent pas un «réservoir» pour le virus rabique et n'ont jamais été l'agent principal de la transmission de la maladie à l'homme mais ils peuvent cependant être contaminés par

d'autres espèces. Les loups enragés connaissent généralement une phase particulièrement «sévère» durant laquelle ils peuvent mordre un grand nombre de personnes (plus de 30) en une seule attaque. De nos jours, les traitements post-morsures sont très efficaces et la majorité des victimes sont sauvées sauf dans les cas où les morsures ont lieu à la tête (le traitement n'a alors pas le temps d'agir puisque le virus se développe dans le cerveau).

Aux Etats-Unis, sur 61 036 cas de rage humaine répertoriés de 1981 à 1991, 16 seulement ont été causés par des loups (0,03 %) dont 4 étaient des loups captifs.

En Europe et en Amérique du Nord, l'incidence de la rage est maintenant très réduite à la fois chez le chien et la faune sauvage et les attaques dues à des loups enragés ont chuté. Mais au Moyen-Orient et en Asie, des attaques sont encore enregistrées chaque année.

- **Les attaques défensives** en réponse à une mise en danger par l'homme :

La littérature contient beaucoup d'exemples de loups acculés par l'homme (piégés, blessés, pénétration dans la tanière en présence des louveteaux) sans réactions de défense. Des cas existent cependant où le loup se retourne contre l'homme dans une ultime tentative pour se libérer. Il s'agit le plus souvent de bergers tentant de défendre leur troupeau en essayant de tuer un loup à coups de bâton ou de façon rudimentaire. Ce type d'attaque est purement circonstanciel, caractérisé par une morsure aux membres et *jamais fatal*. Pourtant, ces attaques défensives (et provoquées par une attitude humaine agressive) ont largement alimenté le mythe du loup «tueur d'hommes».

- Les attaques délibérées :

Ce type d'attaque par un animal non enragé est extrêmement rare car, généralement, le loup craint l'homme et ne le considère pas comme





LE CAS INDIEN

Dans les Etats indiens de l'Uttar Pradesh, du Bihar et de l'Andhra Pradesh, 273 enfants ont été tués de 1980 à 1996. Ces cas, pour être compris, doivent être restitués dans leur contexte : les attaques se sont toujours produites dans des secteurs bien délimités et sur des périodes allant de quelques mois à quelques années, dans des régions où la mortalité due à la faune sauvage est élevée. Ces territoires sont fortement touchés par la déforestation liée à la mise en culture de zones naturelles, les effectifs de proies sauvages y sont très faibles et la densité humaine fort élevée (> 600 / km²), avec des conditions de vie précaires. Dans le Bihar, durant les six années où 90 enfants étaient tués par des loups, 242 autres personnes étaient tuées par des éléphants, 50 par des ours, 4 par des léopards, 2 par des tigres et 2 autres par des hyènes. Parallèlement au rapport résumé ici, un biologiste indien, Satish Kumar, a travaillé sur 210 attaques survenues dans l'Uttar Pradesh, il relève que 75 % d'entre elles se sont produites en périphérie des villages, de nuit et sur des enfants âgés de un à cinq ans. Sur cette zone, l'antilope qui est la proie principale du loup a été chassée jusqu'à l'extinction.

une proie. Cependant, deux raisons peuvent expliquer un changement ponctuel de comportement : la perte de la crainte de l'homme (quelques cas dans des espaces protégés américains) et un bouleversement de l'environnement (pré-20^e siècle et actuellement en Inde).

En Europe, les cas répertoriés se sont produits avant le 20^e siècle en France, en Estonie et dans le nord de l'Italie où les historiens se sont systématiquement livrés à ce type de recherche. L'exemple le plus célèbre est celui du Gévaudan où plus de cent personnes ont été tuées de 1764 à 1767. On suppose que les bêtes responsables sont les hybrides de loups et de grands chiens de berger. Dans les trois pays cités, plusieurs centaines de personnes ont été tuées entre 1750 et 1900.

Sur cette même période, d'autres données proviennent de Suède, Finlande et Norvège. Dans ce dernier pays, une petite fille de 6 ans a été tuée en 1800. En Suède, quatre enfants ont été tués entre 1727 et 1763 et onze autres plus une femme en 1820-1821. Ce dernier épisode semble dû à un loup dressé puis échappé de captivité. En Finlande (et Russie Carélie), plusieurs dizaines de personnes -surtout des enfants- ont été tuées durant le 19^e siècle.

Les attaques délibérées sont nettement plus rares depuis le 20^e siècle. Cinq enfants ont été tués en Pologne en 1937 et quatre autres en Espagne de 1957 à 1974. Aucun cas connu occasionnant la mort n'existe pour l'Amérique du Nord. En revanche, huit attaques avec blessures y ont été répertoriées, dans des espaces protégés, durant ces vingt dernières années. Nous sommes là, visiblement, dans le cas où le loup perd sa crainte de l'homme.

Des cas de personnes tuées sont connus en Inde depuis le 19^e siècle et des recherches scientifiques ont eu lieu dans trois états indiens particulièrement touchés (voir encadré).

Les victimes des attaques délibérées sont généralement des enfants, plus rarement des femmes (on note une concentration de ce type

d'attaque en fin d'été), alors que les personnes mordues par des loups enragés sont des adultes, attaqués manifestement au hasard. Il est clair que l'être humain ne fait pas partie des proies normales du loup qui reste l'espèce la moins dangereuse pour l'homme compte tenu de sa taille et de son potentiel de prédation. Renforcée par les contes et la mythologie, notre peur culturelle de cet animal est sans commune mesure avec la réalité. Les risques d'attaques en Europe, Scandinavie et Amérique du Nord sont aujourd'hui très bas malgré l'accroissement du nombre de loups (10 à 20 000 en Europe, 40 000 en Russie et 60 000 en Amérique du Nord). Avec ces effectifs, on dénombre sur ces 50 dernières années : 4 personnes tuées en Europe, 4 en Russie et aucune en Amérique du Nord.

Les chercheurs font les recommandations suivantes afin que les probabilités d'attaques restent aussi faibles :

- Tout loup qui perdrait sa crainte de l'homme devrait immédiatement être éliminé.

- Aujourd'hui, en Europe, les effectifs de proies sauvages sont très satisfaisants. Il est important que les territoires soient gérés en prenant en compte la nécessité de maintenir les effectifs d'ongulés sauvages à ce niveau.

- Les agences locales de l'Environnement doivent savoir comment réagir face à un loup perdant sa «timidité», de même pour les ours bruns.

- L'Europe de l'Ouest est actuellement exempte de rage. La rage est contrôlée dans les autres régions. Réduire son incidence sur les chiens domestiques et la faune sauvage fera diminuer les risques d'attaques par un loup enragé.

Les auteurs de ce rapport concluent que «*si le risque d'être attaqué par un loup ne peut être ramené à zéro, il est tellement bas qu'il est virtuellement impossible à quantifier*». De plus, toutes les données convergent pour mettre en perspective le risque infime représenté par le loup par rapport à de nombreuses autres espèces. 🐾

Histoire du loup et psychoses sociales : l'exemple de la "bête du Limousin" (1698-1700)

Par **Michel Patinaud**,
professeur d'histoire-
géographie

Au cœur du règne de Louis XIV, la province du Limousin connut une affaire qui, toutes proportions gardées, préfigurait les tragédies de la célèbre "Bête du Gévaudan", soixante ans plus tard. Même si le phénomène fut circonscrit dans un espace et un temps plus réduits, il n'en annonçait pas moins les questionnements et hypothèses qui auront court plus tard en Auvergne.

Les deux affaires permettent à l'historien d'aborder des problématiques très utiles à l'heure où se développe dans les Alpes, une psychose moderne, aux accents cependant plus économiques. Ceux qui souhaitent une nouvelle «mort du loup» reçoivent aujourd'hui le secours de certains historiens, également «lupicides». A travers ces lignes, il s'agit pour nous de démontrer scientifiquement une mystification. Derrière le loup, évident bouc émissaire, se sont toujours cachés d'autres coupables.

LES FAITS

Tout travail historique nécessite une interrogation sur la nature et la pertinence des sources. L'essentiel tient en quelques lignes succinctes : soit portées par les curés sur les registres paroissiaux –à l'occasion des sépultures–, soit tracées par des témoins dans des cahiers de sou-

venirs, appelés «livres de raison». On peut lire par exemple :

«La mâle bête mangea une fille de village de Bord, dans les près qui sont entre le dit village et celui de Ménérol. Cette cruelle bête a dévoré plusieurs bergers et bergères dans les paroisses de notre voisinage : cette bête ressemble le loup et porte plus beau, la peau plus fine et le corps plus grand, elle a le poitrail blanc et la peau rayée de même couleur, elle ne paraît que le jour et ne mange aucun bétail.» (Registre paroissial de Saint-Laurent-les-Eglises, Haute-Vienne, 25 novembre 1698).

Le même phénomène est alors repris pour l'ensemble de l'année 1698, par le curé de Saint-Vaury (Creuse) :

«Il courait des bêtes qui dévoraient les gens : on faisait nombre de plus de cent personnes mangées ou blessées dans les paroisses voisines... on les tirait et on les blessait sans pouvoir les tuer, ce qui faisait croire au peuple que c'était des sorciers ; mais les plus sensés dirent que c'était de véritables bêtes qu'on nommait panthères. Elles étaient plus grosses que des loups... plus rouges que ne sont les loups... à ce que disaient ceux qui les avaient vues.» (Registre paroissial de Saint-Vaury, 1698)

Un bourgeois de Millevaches (Corrèze) reprend ces informations :

«La dite année (1698), il est sorti une bête de la grandeur d'un grand loup qui dévore le monde, grands et petits, du côté de Saint-Léonard et Bujaleuf, et les loups s'attroupent et font de grands ravages aux bestiaux. Tout cela est de méchantes marques et les dits loups n'appréhendent pas le monde quoiqu'ils soient aux armes.» (Registre domestique de Léonard Maginel)

Cette documentation peut paraître bien maigre au regard des milliers de lignes qu'un phénomène comparable produira plus tard en Gévaudan. Elle permet toutefois un parallèle édifiant et pose le débat en termes identiques :

ci-dessous
Tout travail historique nécessite
une interrogation sur la nature et
la pertinence des sources.

Photographie de R. Clerc



- la bête (ou les ?) a dévoré, mais a-t-elle tué ?
- de quel animal s'agit-il réellement ?
- quelle part tient le loup dans ces affaires ?
- peut-il y avoir un homme derrière tout cela ?

PROBLÉMATIQUES ET HYPOTHÈSES

Compte tenu des études zoologiques, il semble acquis que le loup n'attaque généralement pas l'homme, à l'exception notable des loups enragés. On notera que dans les lignes ci-dessus, les attaques des loups ne concernent que le bétail. Je pense que le loup, seul ou en meute, «accompagnait» d'autres malheurs des temps qui étaient pour lui pourvoyeurs de chair fraîche. Loup anthropophage sans doute, loup meurtrier sûrement pas.

Les morts «en série» ont pu être exagérées : 30 personnes tuées pour la commune de Sauviat-sur-Vige dans la seule année 1700, sur une population de 1000 habitants. Les archives fiables, les registres paroissiaux, n'en gardent aucune trace. On a là un symptôme de la psychose. Quant aux personnes dévorées avec certitude, quel animal peut en être responsable ? Si l'on veut bien relire les témoignages, on remarquera qu'ils ne se ressemblent que sur un point unique : la bête n'est pas un loup. Cet animal était assez répandu à l'époque pour que nos ancêtres en connaissent la silhouette et les caractéristiques. Un troisième texte apporte encore une autre version :

«*Cette bête est d'une grosseur considérable, et à peu près celle d'un veau de deux ou trois mois, mais fort déliée et agile ; elle a la tête d'une médiocre grosseur, et depuis les yeux jusqu'au museau comme un lévrier, au poil rougeâtre ; elle a une marque noire comme deux cornes : selon la relation de ceux qui ont été blessés par elle, elle a la langue fort douce.*» (Description par un prêtre missionnaire, en 1699, in «*Le catéchisme des peuples des villes et des campagnes*»)

Panthère, veau ou lévrier ? les hypothèses semblent assez variées pour refléter la circulation des témoignages selon le processus de la rumeur. Voici ce qu'en dit Jean-Michel Teulière, du centre nature La loutre :

«*De nombreux chroniqueurs et historiens contribuèrent à faire, de ce qui reste un mystère avéré de l'histoire, un mythe. Simultanément, de nombreuses bêtes fantastiques firent leur apparition un peu partout en France.*» (cf bibliographie)

La dimension surnaturelle de «la bête» étant ainsi soulignée, il convient d'interpréter ses actes à la lumière de la conjoncture socio-économique du temps, comme à la réalité du cadre naturel, des paysages, des habitudes agraires, qui sont ici fondamentaux.

UN PAYS MISÉRABLE

J'expliquerais avec conviction la survenue de ces phénomènes par un contexte général de dépression économique, entraînant une situation de misère physiologique et matérielle mais aussi psychologique. Comme en Gévaudan plus



tard, différents témoignages évoquent ce contexte dramatique. Plusieurs rapports officiels le cernent ainsi :

«*En rêvant dans mon carrosse aux misères extrêmes du peuple du Limousin, il m'est venu à l'esprit....*» (le conseiller du roi, d'Aguesseau)

Ou encore :

«*Si le prix des blés n'a pas encore augmenté, la seule misère en est la cause... Il n'y a que deux ans que cette généralité s'est vue à la veille de périr par la famine... Il n'y a rien de plus précieux (...) que la conservation d'un grand nombre de sujets qui périssent par la faim dans cette province...*» (différents rapports de l'intendant Bernage de 1698 à 1701)

La première conséquence de ces calamités est de jeter sur les routes une multitude de miséreux, cheminant vers les villes principales :

«*Les fonds accordés par le roi ne suffiront point à réparer ce désastre ; par suite, il sera impossible de forcer les paroisses à subvenir à la subsistance de leurs pauvres et empêcher ceux-ci d'émigrer pendant l'hiver.*» (lettre de l'intendant, 22 octobre 1700)

De nombreux documents témoignent de l'importance de cette pauvreté absolue et du nombre de vagabonds courant les campagnes. Ces gens sont à la fois des victimes et des coupables potentiels de vols ou d'agressions sexuelles. Le fait que la grande majorité des victimes soient de sexe féminin est un indice.

Mon hypothèse peut être ainsi résumée. La cause principale des morts doit être reliée à la situation de misère : les victimes ont pu mourir de froid, de faim, voire d'accidents déclenchés par une fuite sous l'emprise de la panique (les sols sont très accidentés). Ils ont pu être victimes de meurtres aux motivations diverses. Dans ces cas, les loups n'ont été que des mangeurs de cadavres. Ces bêtes sauvages ont dû être attirées plus près des terroirs habités par la terrible situation sanitaire. L'état des corps, comme l'observation de loups les dévorant, a pu être à l'origine de peurs paniques propices à la naissance de rumeurs sur la qualité de ces «dévoreurs».

Bien sûr d'autres hypothèses ont été bâties. Je ne vois pas en quoi elles seraient plus crédibles que celle que je viens d'avancer.

ci-dessus

Ne pas confondre loup anthropophage et loup tueur d'homme. Un loup peut manger de la chair humaine (ce fut le cas sur les champs de bataille) sans être à l'origine de la mort.

Photographie de R. Clerc



ci-dessus
De tout temps, le loup a été
le bouc émissaire parfait.

Photographie de R. Clerc

BIBLIOGRAPHIE

Concernant les aspects régionaux de
cette histoire :

“Le loup en Limousin, petite histoire
d'une grande disparition” de Jean-
Michel Teulière, éd. Souny, 2002
(analyse très complète, à la fois
zoologique et historique)

“Chronique des temps de misère
en Limousin, les fléaux de Dieu”
de Jean-Pierre Delhoume, *Amitiés
Généalogiques du Limousin* (pour les
citations de documents bruts)

Concernant la bête du Gévaudan :

“La bête du Gévaudan, l'innocence
des loups” de Michel Louis,
Le Grand livre du mois, 2000.

Enfin, un roman assez étonnant,
fiction moderne autour de la réappa-
rition du loup en Haute-Corrèze :

“Le temps des loups”
de Gilbert Bordes

(comment l'approche du loup et
les menaces réelles pour le bétail,
modifient radicalement le comporte-
ment d'une petite société villageoise,
faisant resurgir des histoires et des
peurs ancestrales).

LES DIFFÉRENTES “BÊTES” : MÊME COMBAT ?

Soixante ans plus tard, certains crurent que
la «bête du Limousin» avait pu réapparaître en
Gévaudan. Au début des méfaits de l'autre ani-
mal démoniaque, en 1764, on interrogea officiel-
lement les autorités limousines pour connaître
les moyens mis en œuvre pour sa recherche et sa
destruction. Si la réponse n'a pu être retrouvée,
on peut sans risque relever la situation décrite
dans d'autres rapports. Elle montre une évidente
amélioration. Dès août 1701, le même intendant
de Bernage écrivait :

*«L'élection de Limoges n'a pas recueilli beau-
coup de seigle qui fait sa principale récolte, mais
les pâturages y ont été assez bons. Les blés noirs et
les raves sont d'une belle espérance...»*

A partir de cette période, on ne trouve plus
aucune trace de la «bête». Elle disparaît totale-
ment des diverses sources.

La nombreuse documentation concernant
les malheurs du Gévaudan a permis d'élaborer
des hypothèses plus précises. De celles-ci on
peut retenir qu'une large majorité des nombreu-
ses observations disculpent le loup. On y ajou-
tera tout ce qui tourne autour de loups-garous,
d'hommes déguisés en loup ou de grands fauves
dressés.

Partout, nous lisons la patte de l'homme.
Quelles que soient leurs motivations, qu'ils
aient été réunis en bandes, ou agissant seuls, on
ne peut que rapprocher ces théories du célèbre
diction : *«l'homme est un loup pour l'homme»*. Je
vais pour terminer en développer une variante.

L'HISTOIRE : UN ALIBI BIEN UTILE

Dans les prochaines semaines va paraître
un ouvrage monumental intitulé : *Le loup et
l'homme en France depuis l'an Mil*. Nous avons
déjà pu en lire un avant-goût dans la revue
L'histoire (n° 299, juin 2005). Ces travaux sont

éminemment partiaux et je mets en garde nos
lecteurs contre une forme, et surtout un con-
tenu, qui ne s'embarassent pas de nuances.
Tout ceci tombe à pic pour étayer la campagne
des adversaires du retour du loup en France. On
aura compris que je n'en suis pas : voici quelques
arguments que j'estime aussi sérieux et scienti-
fiques que ceux de M. Moriceau.

Ce dernier a souhaité démontrer que le
loup a longtemps été le principal prédateur de
l'homme. Il ajoute explicitement dans son arti-
cle : évitons qu'il le redevienne. Apparaît là le
deuxième ennemi de l'auteur : «l'écologiste».
Concernant ce dernier, le parti pris est grotes-
que, la mauvaise foi évidente. En réponse, j'affir-
merai ce que tout historien digne de ce nom doit
savoir : le principal prédateur de l'homme, c'est
l'homme lui-même.

Sur le fond, toute l'argumentation de
M. Moriceau tend à développer la thèse que
l'homme a été pendant des siècles la victime du
loup, évoquant : *«la crainte, fondée, d'être cro-
qué vivant.»* (c'est moi qui souligne) Qu'en est-il
réellement ? Je ne ferai pas l'offense au lecteur
de comparer le nombre de «victimes» (loups et
humains). Il est très clair que les mentions des
registres paroissiaux attribuant les morts d'hom-
mes aux loups sont marginales. On l'accuse en
général des dégâts commis sur le corps, rien de
plus. Le loup serait donc un «mangeur de cadav-
res» et non un «tueur d'hommes». S'il y a un crime
contre l'homme, le loup n'en est pas forcément
l'auteur. Il a été à l'évidence le bouc émissaire des
peurs sociales.

C'est pourquoi je proposerai l'antithèse sui-
vante. S'il y a un crime, l'auteur peut fort bien être
l'homme lui-même. La qualité des victimes,
majoritairement des femmes ou des enfants, peut
s'expliquer par leur prétendue vulnérabilité et
l'isolement des bergers et bergères. On peut très
bien y voir aussi ce que de nombreux travaux his-
toriques avancent : ce sont des «objets sexuels».
Qu'il n'y ait pas de déterminisme géographique
renforce cette hypothèse. Les «vrais criminels»
sont donc de tous les endroits et de toutes les
époques. On constate que les ravages augmen-
tent lors des périodes de crise – économique
et démographique. Ce ne sont pas les loups qui
prolifèrent alors mais les errants miséreux. Les
individus isolés, notamment par la surveillance
des troupeaux, sont les victimes toutes désignées
de la misère sexuelle, si souvent démontrée pour
l'Ancien Régime. Beaucoup d'études très sérieu-
ses sur la célèbre bête du Gévaudan ont avancé
des conclusions en ce sens. En ce qui concerne
la «bête du Limousin» que cite l'auteur, elle n'est
jamais présentée comme un loup dans les divers
documents (actes des curés ou témoignages).

En tant qu'historien, je ne pouvais faire
l'économie d'une telle mise au point. En tant
qu'écologiste, je ne pouvais accepter que l'on
nous impose la science comme un énième et
irréfutable alibi.

Je proposerai en conclusion quelques ouvra-
ges édifiants dont certains n'ont d'ailleurs pas
vocation à nourrir le débat. 🌿

Le loup

est-il un animal dangereux ?

Même si aujourd'hui les raisons évoquées pour justifier la destruction de loups s'appuient rarement sur la seule question de la sécurité des personnes, il est intéressant de noter la différence de perception de ce risque entre l'Amérique du Nord et notre vieux continent.

Cela est peut-être lié aux données historiques. Là-bas, le seul cas documenté d'agression d'un homme par un loup a été décrit en 1947 et pourrait avoir été le fait d'un loup enragé (Paradiso & Nowak 1982). Inversement, les mêmes auteurs citent le chiffre de 3.000 attaques mortelles en Europe pour ces 500 dernières années. Pour la France, F. de Beaufort (1990) mentionne 638 attaques, toutes périodes confondues, pour lesquelles un tiers serait le fait de loups enragés. Ce dernier travail a recensé à partir des archives des paroisses et communes françaises toutes les mentions identifiables d'attaques de loup. L'exercice est sans doute délicat. Un article plus récent (Moriceau 2005) avance le chiffre de 1600 actes de décès entre 1580 et 1840 dont 1165 seraient liés au loup, toujours pour la France. Ces chiffres sont issus d'un travail d'exploitation d'archives de l'Ancien Régime. Le même travail évoque aussi 400 cas imputables à des loups enragés qu'il ajoute aux 1165. Le total correspond donc au chiffre de 1600 (pour 1565) actes de décès déjà avancé et il s'agit d'une estimation. Dans près de 8 cas sur 10 la victime serait un enfant (3 à 15 ans). Le chiffre évoqué est 583, ce qui ne correspond pas à 8/10 de 1165 ni de 1565. Les morsures de loups enragés représenteraient alors le quart du total, un peu moins que dans l'analyse de de Beaufort (1990). Ceci dit, l'indication selon laquelle les loups enragés attaquent spécifiquement la tête de leurs victimes, contrairement aux loups «anthropophages» qui ne mangeraient jamais la tête, ne semble pas si évidente et doit être prise avec beaucoup de précaution. La connaissance actuelle de la rage chez le loup ne permet pas de confirmer ce point. En effet, il faudrait distinguer mordre et avaler. Or un animal enragé n'avale pas puisque la maladie commence par une paralysie de la gorge. La distinction entre loups enragés et loups anthropophages mériterait donc d'être prise avec précaution.



DES INTERPRÉTATIONS DÉLICATES

On peut encore signaler que l'auteur de cet article liste les noms donnés aux animaux responsables de ces attaques. Le loup n'est pas toujours cité puisqu'il ne semble apparaître que dans 414 rapports sur les premiers 834 analysés (pourquoi pas 1165 ou 1565 ?). Les autres noms sont plus variés et plus curieux : loups-cerviers, carnassiers ou lévriers. Le premier terme est étonnant car il correspond habituellement à l'appellation ancienne du lynx eurasiatique (*Lynx lynx*), peu concerné par des attaques sur des humains et sans doute déjà plus rare que le loup. L'auteur soutient l'hypothèse selon laquelle les guerres et les famines, en rendant de nombreux cadavres disponibles aux loups, ont pu favoriser l'émergence de loups «anthropophages». En effet, il semble exister un plus grand nombre d'attaques après de telles périodes qu'entre elles, mais aucune analyse statistique n'est proposée. Il ne semble pas exister de tendance géographique pour les agressions. L'auteur signale l'absence de toute attaque en Corse, ce qui est normal puisqu'il n'y a jamais eu de loup ! Pour le reste du pays, il serait sans doute intéressant de comparer la carte des cas à la carte de la densité humaine française sous l'Ancien Régime, si elle est connue, ainsi qu'à la carte de régression du

Par **François Moutou**,

président de la Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères (SFEPM)

ci-dessus

Le manque de rigueur scientifique dans la dénomination des espèces n'aide pas le travail de l'historien.

Photographie de R. Clerc

loup (voir de Beaufort 1990). L'auteur conclut en signalant que les loups agresseurs ont dû être une « infime » minorité des loups présents mais qu'ils ont néanmoins existé. On peut trouver déplacée toute comparaison avec le comportement des loups nord-américains, mais pourquoi penser que les loups alpins français actuels puissent avoir un comportement très différent de ceux des Apennins ? Comme ils en sont issus, cela reste à démontrer.

La comparaison des deux publications de Beaufort (1990) et Moriceau (2005) est sans doute délicate. Le premier auteur est un biologiste, le second est historien. Il est d'ailleurs dommage que l'article le plus récent, qui cite le plus ancien dans ses références, ne commente pas la différence de chiffres et d'estimations à laquelle il parvient. La partie méthodologique aurait pu être plus approfondie. La seule description d'une série de récits anciens n'apporte pas toujours d'éléments d'analyse.

nologiques ont été différentes de chaque côté de l'Atlantique Nord.

DES PERCEPTIONS DIFFÉRENTES

Une autre grande zone géographique de présence du loup, le Proche et le Moyen-Orient, serait certainement intéressante à étudier car les densités humaines y sont sans doute plus élevées que dans une grande partie de la Sibérie et les probabilités de rencontres homme – loup supérieures, et cela depuis bien longtemps. Dans des pays comme la Turquie et l'Iran, il existe toujours des témoignages réguliers d'attaques de loup sur des humains. Des coupures de presse relatant de telles agressions sont publiées de temps en temps mais il manque une vraie analyse critique de ces données. La question de la langue ne simplifie pas l'approche. Même les données directement issues de ces pays peuvent sembler contradictoires quant à l'interprétation des faits. La réalité de toutes les citations rencontrées est donc délicate



ci-contre

Les morsures de chiens sont banalisées car il s'agit d'un animal familier sur lequel nous ne projetons pas notre haine du sauvage.

Photographie de S. Didier

Il est donc évidemment encore plus difficile d'interpréter et de comparer les situations américaines et européennes. Les contextes humains, démographiques, politiques, économiques et sociaux sont vraiment différents, sans même parler du contexte écologique. On peut rappeler par exemple que la « conquête » du Nouveau Monde s'est faite de manière relativement brutale, la grande faune disparaissant rapidement de vastes espaces. Au milieu du 20^e siècle, le loup avait, par exemple, disparu des 48 états des Etats-Unis situés au sud du Canada. D'une façon générale, la grande faune a eu plus le temps de s'adapter à la présence humaine en Europe qu'en Amérique du Nord. Il est difficile de vouloir vanter une méthode plus qu'une autre car les bilans finissent par se ressembler mais les étapes chro-

à établir car les informations sont le plus souvent indirectes mais il n'y a pas de raison de douter que certaines soient vraies. Dans le même temps, il faut bien admettre que ces attaques semblent exceptionnelles et ne paraissent pas représenter une menace perçue comme très élevée. Des enfants sont toujours chargés de surveiller les moutons et les chèvres et les dégâts de loups dans les troupeaux de petits ruminants domestiques anatoliens ou persans doivent sembler bien plus insupportables, car plus communs, que le risque d'attaque des jeunes bergers. La pratique des chiens de garde est toujours une réalité là-bas et certaines races canines sont d'ailleurs reconnues pour leurs qualités de protection. Le format et l'allure de ces chiens ressemblent à ceux des patous pyrénéens.

D'une façon générale, dans ces enquêtes, il faut sans doute distinguer les attaques récentes des plus anciennes, les sources d'information n'étant alors pas facilement vérifiables. Les témoignages anciens peuvent être délicats à confirmer et l'on remarque que de temps en temps, la même histoire, sous de légères variantes, est répétée de proche en proche, dans le temps comme dans l'espace. Autrefois comme aujourd'hui, pour diverses raisons, certaines personnes pouvaient avoir intérêt à signaler une attaque de loup ou à accuser l'espèce. On peut néanmoins rappeler que les pays, européens en particulier, qui possèdent actuellement des loups, n'évoquent pas le problème de la sécurité des personnes comme un des soucis majeurs liés à la présence de l'espèce. En revanche, on peut rappeler que l'estimation du nombre annuel de morsures de chiens sur des humains est de 200.000 en France (Vallée 1998) et de 3 millions aux Etats-Unis (source : association «*Defenders of Wildlife*», Washington, USA). Les chiffres pour les Etats-Unis seront analysés un peu plus loin. Un ouvrage récent parle d'une trentaine de morts humaines annuelles en France qui seraient dues aux chiens (Combes & Guitton 1999). Ce dernier chiffre serait sans doute à vérifier car il semble bien élevé par rapport aux données américaines (cf. *infra*) mais il est clair que l'on parle peu de ce risque comparativement. Aussi, cet exemple des attaques de chiens sur des personnes pourrait être détaillé. Comme il ne paraît pas exister de statistiques françaises ou européennes sur les morsures de chien, une source intéressante de documentation, issue des Etats-Unis, publiée dans *Morbidity and Mortality Weekly Report* (MMWR) et accessible en ligne sur le site des «Centers for Disease Control and Prevention (CDC)», Atlanta, Georgie, USA (www.cdc.gov) sera exploitée.

LE CHIEN DOMESTIQUE DE COMPAGNIE EST-IL DANGEREUX ?

Deux enquêtes ont été publiées, la première issue d'un travail de recensement réalisé par une association de protection animale, *the Humane Society of the United States* (HSUS), (CDC 1997) et la seconde par un réseau fédéral, *the National Electronic Injury Surveillance System – All Injury Program* (NEISS-AIP), (CDC 2003).

La première enquête commence par reprendre des chiffres un peu plus anciens. De 1979 à 1994, pas moins de 279 morts humaines ont été attribuées à des attaques de chiens domestiques aux USA. Une enquête plus récente, sur les deux années 1995 et 1996, recense 25 personnes au moins déclarées mortes des suites d'attaques de chiens domestiques. Sur les deux années 1997 et 1998, 75% des attaques mortelles causées par un chien l'ont été soit sur un membre de la famille hébergeant le chien soit sur un invité chez cette famille. Les enfants représentent 20 (80 %) des victimes. Ils avaient de quelques jours à 11 ans. Les trois plus jeunes n'avaient pas un mois, onze avaient moins de 5 ans et six étaient âgés de 5 à 11 ans. Les chiens avaient tous un propriétaire

et les attaques ont parfois été causées par les chiens de la maison sur la propriété familiale (16 sur les 23 pour lesquels l'information était disponible). Il est intéressant de noter que les attaques ont été causées 9 fois par un seul chien, 9 fois par deux chiens, 2 fois par trois chiens et 5 fois par 6 à 11 chiens ensemble. Sur la période 1979–1996, dans 199 cas, la race de chien impliquée a pu être enregistrée. Des hybrides chien–loup sont mentionnés 14 fois mais le type de chien le plus souvent cité (60/199) est le «pitbull», terme pas toujours très précis. Sur les dernières années (1993 à 1996) la race dominante est le Rottweiler (20 cas pour 29 cas associés à cette race de 1979 à 1996). Il est dommage que les effectifs des diverses races canines aux Etats-Unis ne soient pas connus mais les auteurs de l'étude, qui le regrettent aussi, n'ont pas réussi à trouver ces données. Le seul total connu est celui du nombre de chiens dans le pays, 55 millions en 1997.

A côté du nombre de décès, on peut rapporter le nombre de morsures recensées. C'est le sujet de la deuxième enquête. Toujours aux USA, on estime que 585.000 personnes ont été mordues par un chien et ont dû subir un traitement en 1986. En 1994, ce chiffre aurait été de 799.700 pour un nombre total de morsures estimé à 4,7 millions. Cette année là, les services d'urgence auraient récupéré 333.700 blessés dont 6.000 auraient été hospitalisés. La dernière enquête en date propose le chiffre de 368 245 personnes mordues et hospitalisées dans un service d'urgence après une attaque de chien aux USA en 2001. La méthode de recensement des cas est ici fondée sur un échantillonnage, donc elle n'est pas exhaustive. Les enfants de 5 à 9 ans représentent la tranche d'âge la plus touchée et 42 % des mordus avaient moins de 15 ans et étaient plutôt des garçons. Les morsures «professionnelles» représentent 4,5 % du total (16 526 cas). Inversement, chez les mordus de moins de 18 ans, le chien mordeur est celui de la famille dans 30 % des cas et le chien d'un voisin dans 50 % des cas. Donc, dans 80 % des cas le chien mordeur est déjà connu. On peut rapporter ces chiffres aux 68 millions de chiens domestiques présents aux Etats-Unis en 2001. L'augmentation serait de 13 millions de chiens en 4 ans, ou alors ces estimations sont peu précises !

Les auteurs de l'article pensent que seulement 17 % des morsures de chiens sont soignées dans des centres médicaux dont 38 % passent à l'hôpital. Les chiffres présentés sont donc des minimums.

Les deux documents proposent un tableau en 11 points destinés aux adultes, parents, mais prévoit aussi une méthode destinée à ces mêmes parents pour les aider à apprendre aux enfants, les plus vulnérables, comment éviter les morsures de chiens. C'est le dernier des onze points, lui-même fait de 10 conseils de bon sens mais bien utiles.

Peut-on en conclure que le chien est nettement plus dangereux que le loup ? 🐾

BIBLIOGRAPHIE

- Beaufort F. de (1990), Le loup. *Encyclopédie des carnivores sauvages de France*, SFEPM, Paris.
- CDC (1997), Dog-Bite-related Fatalities – United States, 1995–1996. *MMWR*, 46 (21) : 463-467.
- CDC (2003), Nonfatal Dog Bite-Related Injuries Treated in Hospital Emergency Departments United States, 2001. *MMWR*, 52 (26) : 605-610.
- Combes C., Guitton C. (1999), L'Homme et l'Animal, de Lascaux à la vache folle, *Pour la Science*, Paris, 160p.
- Moriceau J.-M. (2005), Mythe ou réalité ? Les loups mangeurs d'hommes. *L'Histoire*, n° 299 : 64-69.
- Moutou F. (2002), Réflexions sur les conséquences du retour du loup en France. In G. Chapron G. et Moutou F. (ed.) *L'Etude et la Conservation des Carnivores*. SFEPM, Paris : 3-9
- Paradiso et Nowak (1982)
- Vallée B. (1998), La Semaine Vétérinaire.